

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/La-Note-Que-Choisir-un-repere-fiable-pour-les-consommateurs.html>

Bientôt pour guider vos achats en magasins et en ligne

# La Note Que Choisir : un repère fiable pour les consommateurs

- Consommer responsable -



Date de mise en ligne : lundi 24 octobre 2016

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

---

**Alors que les consommateurs sont souvent perdus face à la myriade d'offres de produits et la multiplication des allégations et des labels fantaisistes, l'UFC-Que Choisir lance « la note que choisir »** une information synthétique, simple et fiable, pour mieux aiguiller les consommateurs au moment de leur achat.

**Forte de 55 ans d'expérience en tests comparatifs de produits, totalement indépendants et conformes à l'usage des consommateurs, l'UFC-Que Choisir entend optimiser l'écho de ses recommandations en permettant, à compter du 20 octobre, aux fabricants dont les produits obtiennent des notes égales ou supérieures à 14/20 d'utiliser, sous conditions strictes et contrôlées, cette note sur leurs produits et leurs supports de communication.**

En effet, de nombreuses études et sondages soulignent la perte de confiance des consommateurs dans les labels. En 2013, une étude IPSOS [1] soulignait que pour 51% des Français les labels sont trop nombreux et empêchent de s'y retrouver et que les sondés plébiscitent (90%) les associations de consommateurs pour les informer sur la qualité des produits.

## La note que choisir : un repère fiable pour les consommateurs

Le logo de la « Note Que Choisir » donne au-delà de la note stricto sensu, la date de publication du test, le nombre de produits testés, la fourchette de notes minimales et maximales liées au test ainsi qu'une jauge permettant au consommateur d'identifier où se situe le produit par rapport au parc de produits testés. Le fait de limiter la possible utilisation de la « Note Que Choisir » aux produits ayant une note égale ou supérieure à 14/20 permet d'assurer au consommateur qu'il s'agit bien d'un « bon choix ». Soucieuse de préserver la valeur ajoutée informative pour ses lecteurs et de garantir une indépendance totale entre les tests et cette note, cette dernière n'est diffusée qu'après publication sur Internet ou dans le magazine de l'association. Les lecteurs abonnés ou achetant le magazine en kiosques conservent par ailleurs l'apanage des résultats détaillés et de l'avis du testeur.

## Une utilisation strictement encadrée et contrôlée

Le processus d'attribution et de suivi garantissent pleinement l'indépendance de l'UFC-Que Choisir. La commercialisation de la licence et son contrôle sont ainsi délégués à Bureau Veritas Certification, organisme tiers indépendant et reconnu. Une fois les résultats publiés, un fabricant dont le produit est éligible s'adresse à lui pour signer un contrat de licence aux conditions strictes : modèle de logo non modifiable avec numéro de licence spécifique pour vérification par les consommateurs, limitation du nombre de logo par marque et par type de produit, durée d'utilisation limitée à 12 mois (renouvelable pour 6 mois sous conditions), etc. Soucieuse de permettre l'accessibilité de tout producteur, quelle que soit sa taille, à la licence, les montants d'acquisition sont forfaitaires et varient uniquement en fonction des modes d'utilisation de la note. De même, en toute transparence et impartialité, l'ensemble des éléments (les lignes directrices du contrat de licence, la vérification des produits licenciés, etc.) sont disponibles sur un site ad'hoc commun pour les consommateurs et les fabricants : [www.lanotequechoisir.org](http://www.lanotequechoisir.org). Des plans de contrôle avec des équipes dédiées à la vérification des usages de marques en points de vente et sur les sites marchands sont également prévus par le Bureau Veritas Certification.

# Un système vertueux : un dispositif servant l'intérêt individuel et collectif des consommateurs

Au-delà de l'intérêt individuel, la Note Que Choisir entend servir l'intérêt collectif des consommateurs. L'excédent de revenus de la commercialisation de la note sera ainsi intégralement reversé au fonds de dotation que l'UFC-Que Choisir a créé pour multiplier des campagnes d'intérêt général. Très concrètement, cet outil innovant de financement, très prisé des associations devrait permettre de lancer de nouvelles actions et projets au service de l'ensemble des consommateurs (des applications mobiles, des cartes interactives, des outils éducatifs, etc.).

La Note Que Choisir, qui devrait faire ses premières apparitions en ligne et en magasins fin novembre/début décembre, sert donc bien l'intérêt des consommateurs, de tous les consommateurs. C'est une note sur laquelle chacun pourra désormais compter !

## En savoir plus sur la Note Que Choisir

*Post-scriptum :*

*Que Choisir en ligne est édité par l'UFC-Que Choisir, association à but non lucratif créée en 1951, doyenne des associations de consommateurs d'Europe occidentale. L'UFC-Que Choisir est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre.*

*Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir*

*233, boulevard Voltaire, 75011 Paris.*

*Tél. : 01 43 48 55 48 - Télécopie : 01 43 48 44 35*

*Président et directeur des publications : Alain Bazot*

*Directeur général délégué : Jérôme Franck*

*Rédacteur en chef : Jean-Paul Geai*

*Rédacteur en chef adjoint QueChoisir.org : Franck Attia*



*QueChoisir.Org - Le site au service des consommateurs*

- Un comparateur de produits performant. Des essais comparatifs de produits régulièrement mis à jour. Des résultats que vous pouvez trier selon vos propres besoins, par marques, par prix, par fonctions...*
- Plus de 600 produits testés en continu. Dès qu'un produit nouveau apparaît sur le marché, l'UFC-Que Choisir l'achète et le teste. Les résultats du banc d'essai sont immédiatement mis en ligne.*
- Des guides d'achat complets. Toutes les familles de produits testés sont accompagnées d'un guide d'achat qui détaille toutes les bonnes questions à se poser avant tout achat, les critères à prendre réellement en considération et ceux sans grand intérêt.*
- Tous les produits dangereux rappelés. Dès qu'un produit est rappelé par un professionnel car dangereux pour la santé ou la sécurité des consommateurs, l'information est portée avec les références du produit incriminé. Une base de données qui compte actuellement plus de 1 600 rappels de produits.*

## La Note Que Choisir : un repère fiable pour les consommateurs

---

- *Des vidéos au plus près des produits. Sans attendre les résultats du test technique d'un nouveau produit, des vidéos viennent apporter une appréciation sur la pertinence de la nouveauté, ses points forts et ses faiblesses dans son utilisation.*
- *Des forums permanents. Des avis sur une enquête, un test, un nouveau produit... La parole vous est donnée à travers nos forums. Venez apporter votre témoignage et participer au débat avec d'autres consommateurs.*
- *De nombreuses lettres types pour toutes vos démarches. Régulièrement mises à jour en fonction de l'évolution du droit, elles vous guideront et régleront au mieux tous les principaux litiges de la consommation.*
- *Des dossiers d'investigation. La rédaction de Que Choisir investit l'univers de la consommation et décrypte ses rouages et coulisses pour vous aider à mieux vivre au quotidien.*
- *Des enquêtes de terrain. Des milliers d'enquêteurs bénévoles recueillent sur l'ensemble du territoire des informations sur les prix et les pratiques des professionnels pour vous alerter.*
- *Des analyses économiques. Dérapages des prix, ententes commerciales, pratiques abusives... les économistes analysent les marchés et dénoncent tout comportement préjudiciable aux consommateurs.*
- *Des combats judiciaires. Le service juridique mène des actions en justice pour faire sanctionner des pratiques irrégulières ou faire évoluer la jurisprudence.*
- *Des actions de lobby. L'UFC-Que Choisir intervient auprès des pouvoirs publics, des parlementaires nationaux et européens ou des instances de régulation pour faire faire avancer vos droits de consommateurs.*
- *Et un réseau de proximité... qui vous accompagne, vous assiste et vous conseille. Plus de 150 associations locales UFC-Que Choisir vous aident à résoudre vos litiges de consommation et vous représentent près de chez vous.*

 [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)

---

[1] Etude Ipsos pour [Respect In](#), du 30 septembre au 7 octobre 2013 auprès d'un échantillon représentatif de 1005 Français âgés de 15 ans et plus (méthode des quotas INSEE : sexe, âge, profession de la personne de référence du ménage, région et catégorie d'agglomération).